

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaines du 23 au 29 août et du 30 août au 5 septembre 2019

Tunisie :

- Le taux d'inflation est reparti à la hausse en août 2019 à +6,7% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS). La Banque centrale de Tunisie prévoit une diminution graduelle du taux d'inflation moyen à +6,9% en 2019 puis +6,5% en 2020.
- L'initiative ECON4Tunisia a présenté son « Livre bleu » contenant une série de propositions économiques qui « peuvent constituer les éléments d'un programme de sortie de crise » pour l'économie tunisienne.
- Le 28 août 2019, les Etats-Unis ont accordé à la Tunisie un don de 1 Md TND (environ 335 M USD) sur 5 ans.
- Après avoir jugé l'Etat tunisien coupable d'avoir exproprié ABCI Investment de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), le tribunal arbitral de la Banque Mondiale a, le 2 septembre 2019, accordé à ABCI Investment la saisie des actifs de la Tunisian Foreign Bank, détenue par l'Etat.
- Le ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire a annoncé mardi 3 septembre 2019 un plan de plus de 22 M TND (6,9 M EUR), qui s'ajoute au budget programmé de 140 M TND (44,2M EUR), destiné à prévenir et réagir efficacement face aux inondations.

Libye :

- Le président du conseil présidentiel M. Fayez Al-Sarraj a approuvé le plan supplémentaire de 2 100 mégawatts proposé par la Société générale d'électricité de Libye (GECOL).

TUNISIE

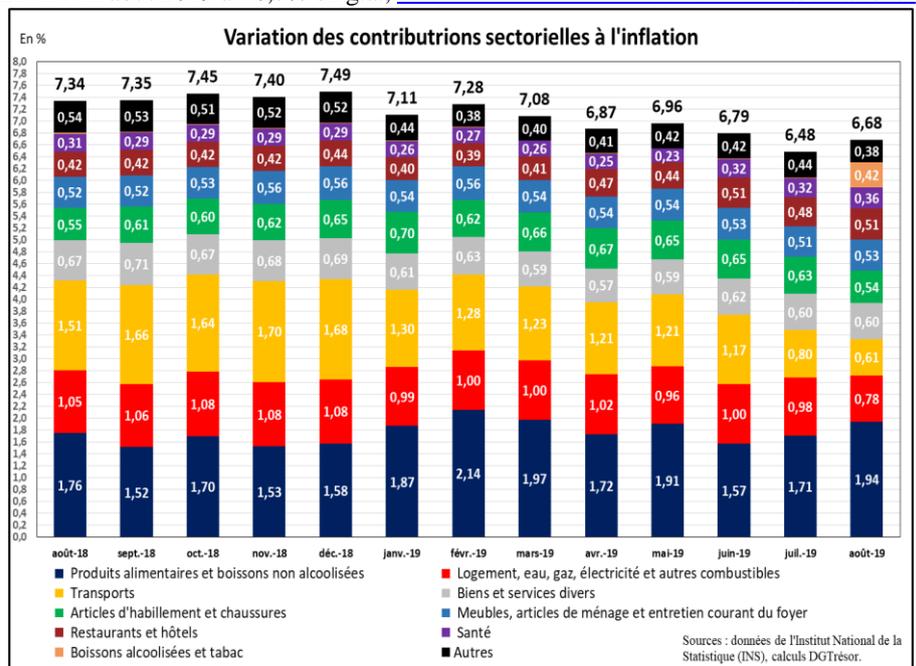
- Le taux d'inflation est reparti à la hausse en août 2019 à +6,7% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS). La Banque centrale de Tunisie prévoit une diminution graduelle du taux d'inflation moyen à +6,9% en 2019 puis +6,5% en 2020.

Après deux replis successifs enregistrés en juin (à +6,8% en glissement annuel, après +7% en mai 2019 en g.a.) puis en juillet (à +6,5% en g.a.), le taux d'inflation est reparti légèrement à la hausse en août 2019 à +6,7% en g.a., [selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#). Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des prix de la catégorie « Boissons alcoolisées et tabac » (+15,2% en g.a. en août 2019 après une stabilité des prix le mois précédent en g.a.), du fait de la hausse des prix du tabac (+16,1% en g.a. en août 2019). Cette hausse s'explique aussi dans une moindre mesure par l'accélération de la hausse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,4% en g.a. en août 2019 contre +6,5% en g.a. en juillet 2019), du fait principalement de l'accélération de la hausse des prix des fruits (+7,8% en g.a. en août 2019, après +3,0% en g.a. en juillet 2019) et de celle des légumes (+12,5% en g.a. en août 2019, après +10,6% en g.a. en juillet 2019). Cette légère hausse de l'inflation globale aurait pu être plus importante si les catégories « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (essentiellement l'électricité, le gaz et les autres combustibles) et « transports » n'avaient pas connu un ralentissement de la hausse des prix (respectivement +4,1% en g.a. en août 2019 après +5,1% en g.a. en juillet 2019 et +4,8% en g.a. en août 2019 après +6,3% en g.a. en juillet 2019). Par ailleurs, l'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » a augmenté à +6,7% en août 2019 en g.a. (après +6,5% en juillet 2019 en g.a.) selon l'INS.

Dans sa publication du mois d'août 2019 intitulée « [évolutions économiques et monétaires et perspectives à moyen terme](#) », la Banque centrale de Tunisie (BCT) a revu légèrement à la baisse ses prévisions d'inflation annuelle à +6,9% en 2019 et +6,5% en 2020 (contre respectivement +7,0% en 2019 et +6,7% en 2020 selon les prévisions précédentes de mai 2019). Après une inflation moyenne de +7,3% en g.a. en 2018, l'inflation devrait donc baisser de façon graduelle en 2019 puis en 2020 selon la BCT, tout en demeurant à des niveaux élevés.

- L'initiative ECON4Tunisia a présenté son « Livre bleu » contenant une série de propositions économiques qui « peuvent constituer les éléments d'un programme de sortie de crise » pour l'économie tunisienne.

Un « [Livre bleu](#) » contenant une série de propositions économiques pour la Tunisie a été présenté vendredi 30 août 2019 à Tunis par l'initiative ECON4Tunisia. Cette initiative regroupe 70 économistes et experts tunisiens, avec à leur tête l'économiste et ancien ministre tunisien de l'économie et des finances M. Hakim Ben Hammouda. Les experts ont identifié six défis majeurs : *i/* la stabilisation des grands équilibres macro-économiques, notamment « le déficit public et la balance extérieure qui ont été à l'origine d'une explosion de l'endettement ». Il s'agit notamment de mettre en place une fiscalité plus juste et efficace pour réduire le déficit public à travers l'harmonisation de l'impôt sur les sociétés autour de trois taux (taux minimum à 10%, taux général à 15% et taux spécifique à 35%) et la fin du régime forfaitaire à l'horizon 2021 par exemple. Une attention tout particulière est aussi dédiée à la maîtrise du déficit commercial (mise en place d'une *task force* multidisciplinaire spécialisée en matière de défense commerciale, résolution du problème de la surfacturation des importations, etc.). Des réponses doivent aussi être apportées à la contrebande, au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. A cette fin, ECON4Tunisia propose un changement de billets (mesure déjà appliquée en Inde). *ii/* La relance de la croissance et de l'investissement, via notamment une numérisation de l'administration, une réforme en profondeur de la réglementation de change et une accélération de la réforme des entreprises publiques. *iii/* L'amélioration du fonctionnement des marchés, entravé par de nombreux dysfonctionnements. Cela peut passer par une plus grande ouverture du marché obligataire domestique aux investisseurs étrangers, une



Banque centrale plus active dans le soutien à l'économie, la transition d'un régime de flottement géré (i.e. où les fluctuations sont maîtrisées) vers le flottement total, ou encore la création d'une Bourse Africaine des Commodités Agroalimentaires pour aider à la montée en gamme au sein des chaînes de valeur reposant sur les filières de commodités africaines. *iv/* La mise en œuvre de politiques sectorielles plus actives afin de favoriser le développement d'une industrie 5.0 par exemple (levée des contraintes à l'exportation rencontrées par les entreprises du secteur *onshore* ; décloisonnement entre les régimes *offshore* et *onshore* ; mise en place d'un crédit d'impôt à la Recherche & Développement), mais aussi d'une élaboration d'une stratégie de long terme favorisant la transition énergétique. *v/* La modernisation de la gouvernance des politiques économiques, à travers notamment la création d'un Conseil Economique National (qui devra faire partie de l'exécutif et être dans le système d'appui au Chef du Gouvernement) ou encore d'un réseau de réflexion stratégique (Tunisie Stratégie) qui coordonnera les travaux des différents intervenants et permettra au chef du gouvernement d'avoir une synthèse des travaux des différentes institutions (l'institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ), le Centre de recherche et d'études sociales (CRES), etc.) et enfin d'une Agence Nationale du Trésor, placée sous la tutelle du Ministère des Finances. *vi/* La mise en place de politiques sociales, ciblant notamment l'éducation, la retraite et le chômage.

- *Le 28 août 2019, les Etats-Unis ont accordé à la Tunisie un don de 1 Md TND (environ 335 M USD) sur 5 ans.*

Un accord de don des Etats-Unis à la Tunisie a été signé mercredi 28 août 2019 au terme d'une cérémonie présidée par le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, M. Zied Laadhari, accompagné de l'Administrateur adjoint de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) pour le Moyen-Orient, M. Michael Harvey, du Chef du bureau de l'USAID en Tunisie, M. Peter Riley, et de l'ambassadeur des Etats-Unis en Tunisie, M. Donald Blome. Ce don, d'une valeur de 1 Md TND (environ 335 M USD), s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération et d'appui américain, d'une durée de 5 ans (2019- 2024). Il sera dédié au financement des projets et des programmes de développement économique et social dans des domaines qui figurent parmi les priorités de la Tunisie à court et moyen termes (dont la promotion de l'initiative privée, la création d'emplois et la promotion de la bonne gouvernance).

- *Après avoir jugé l'Etat tunisien coupable d'avoir exproprié ABCI Investment de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), le tribunal arbitral de la Banque Mondiale a, le 2 septembre 2019, accordé à ABCI Investment la saisie des actifs de la Tunisian Foreign Bank, détenue par l'Etat.*

Le 2 septembre 2019, le tribunal arbitral de la Banque Mondiale (CIRDI - Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements), a prononcé son jugement définitif relatif à l'affaire de la Banque Franco-Tunisienne (BFT)¹. Cette affaire a pour origine le litige juridique opposant ABCI Investment, société de capital investissement domiciliée aux Antilles néerlandaises, à l'Etat tunisien. L'enjeu du litige est la renationalisation en 1989 de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), par la spoliation de son actionnaire majoritaire, la société ABCI Investment, au profit de la Société Tunisienne de Banque (STB). Le jugement définitif du CIRDI a finalement établi la culpabilité de l'Etat tunisien et a accordé à ABCI Investment la saisie des actifs de la Tunisian Foreign Bank (TFBank), en tant qu'avoirs de l'Etat tunisien. Etablie à Paris, la TFBank est en effet détenue par l'Etat tunisien à travers la STB et la Banque de l'Habitat (BH Bank). Le CIRDI n'a pas encore évalué les dédommagements devant être versés à ABCI Investment.

- *Le ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire a annoncé mardi 3 septembre 2019 un plan de plus de 22 M TND (6,9 M EUR), qui s'ajoute au budget programmé de 140 M TND (44,2M EUR), destiné à prévenir et réagir efficacement face aux inondations.*

Le ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, M. Nouredine Selmi, a annoncé trois axes pour lutter contre les fortes intempéries : la rénovation et la consolidation d'infrastructures (19 M TND alloués à la réhabilitation du réseau routier), la mobilisation de près de 180 machines (120 machines de balayage et 60 grues réparties sur le territoire tunisien), ainsi que 20 autres engins fournis au niveau central pour l'intervention d'urgence et la réalisation d'une étude d'un coût de 5 M TND (1,6 M EUR) visant à évaluer le dispositif de maîtrise des inondations en Tunisie. Le ministre a également fait part de sa volonté que soit inscrit dans le projet de Loi de Finances 2020 à venir un budget de 140 M TND (44,2 M EUR) consacré aux programmes de protection des villes des inondations (déjà annoncé le 31 juillet 2019). Les villes de Redeyef et Métaoui devraient ainsi bénéficier chacune d'un projet de 3 M TND (950 000 EUR), et le gouvernorat de Médenine de 14 M TND (5,4 M EUR) dès 2020. A noter que dans ce cadre, une convention d'approbation d'un prêt du Fonds saoudien de développement de 228 M de Riyals saoudiens (55 M EUR) pour la protection des villes et des zones urbaines contre les inondations avait été adoptée par l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) le 31 juillet 2019. Ce prêt saoudien est également destiné à la réhabilitation de plusieurs berges d'ici 2027. Pour rappel, les intempéries de 2018 avaient entraîné des inondations dans 19 gouvernorats sur 24, la suspension des cours de l'enseignement primaire et de certains réseaux de transport, l'effondrement d'infrastructures comme le pont de Nabeul, ainsi que le décès d'au moins 6 personnes.

LIBYE

- *Le président du conseil présidentiel M. Fayez Al-Sarraj a approuvé le plan supplémentaire de 2 100 mégawatts proposé par la Société générale d'électricité de Libye (GECOL).*

M. Fayez Al-Sarraj, a approuvé le plan d'opération de la Société générale d'électricité de Libye (GECOL), qui vise à ajouter 1 300 mégawatts d'ici la fin de 2019 et 800 mégawatts d'ici juin 2020. M. Fayez Al-Sarraj a approuvé une stratégie prévoyant des plans à court, moyen et long termes pour résoudre les problèmes d'électricité et accroître la capacité de production d'électricité. Une réunion interministérielle a aussi étudié des projets de développement qui restent suspendus, alors que les responsables de GECOL avaient promis d'améliorer considérablement les services électriques avec l'arrivée de l'hiver, en août dernier. Le secteur de l'électricité et les services aux libyens connaissent une forte carence du fait des pénuries massives et constantes consécutives à une demande d'électricité très forte et aux exactions des milices.

¹ La Banque Franco-Tunisienne (BFT) était initialement une banque privée appartenant au français Raoul Daninos. Elle a été nationalisée par l'Etat tunisien au début des années 1960. L'Etat a décidé de privatiser la banque dans les années 1980, par une augmentation de capital dédiée à un partenaire privé. Le fonds d'investissement ABCI Investment limited (détenu pour moitié par M. Abdel Majid Bouden) a décidé d'acquérir BFT en 1982 mais l'Etat a bloqué l'opération. Les fonds propres de la BFT auraient alors été placés sur le marché monétaire et les intérêts versés à la banque publique STB. En outre, selon un audit interne à la BFT, des créances douteuses détenues par STB ont été transférées dans les comptes de la BFT. Devenu président du conseil d'administration de la BFT, M. Bouden a exigé la restitution des fonds propres à la BFT en saisissant les juridictions compétentes. *In fine*, le CIRDI a jugé l'Etat tunisien coupable d'avoir exproprié ABCI et l'a condamné le 17 juillet 2017 à payer des dommages et intérêts à ABCI d'un montant de près de 1 Md USD. Par ailleurs, à la suite de la nationalisation de la BFT en 1989, un système d'octroi de crédits sans garantie (induisant un risque de non-recouvrement majeur) aurait été mis en place au sein de la BFT à partir de 1989, causant *in fine* des pertes importantes pour l'Etat.